

Réf: Dossier N° : 53166

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « CIEL BLEU MEDICAL »****Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET PRES DU TERRAIN SENI
FOFANA, 01 BP 5044 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Aout Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CIEL BLEU MEDICAL » .

Objet: soins; ambulance médicalisée pour le rapprochement de nos patients ; tout activité connexe. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET PRES DU TERRAIN SENI
FOFANA, 01 BP 5044 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur BLEHOUA BI BLEHOUA RODRIGUE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20768 du 16/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19736 du 16/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

